



DÉCISION

N° : 2022-64

Exécutoire le : 25 OCT. 2022

Publiée le : 25 OCT. 2022

Visée le : 25 OCT. 2022

MARCHES PUBLICS

Marché relatif à la maintenance d'une station de recharge de véhicules hydrogènes Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020 et du 23 mars 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché relatif à la maintenance d'une station de recharge de véhicules hydrogènes pour une durée de trois ans.

Le montant du marché est de 36 450 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise ATAWAY domiciliée 17 avenue du Lac Léman BP 20335 Savoie Technolac 73377 Le Bourget du Lac.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur.

Cette décision sera notifiée dès sa signature et sera exécutoire, dès sa signature et son dépôt en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois notifiée, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant la notification, par lettre adressée à Grand Lac ; le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant la notification, par introduction d'une instance auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 24 octobre 2022

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER
le 24/10/2022/10:33



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché relatif à la maintenance d'une station de recharge de véhicules hydrogènes - Attribution

Date de transmission de l'acte : 25/10/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 25/10/2022

Numéro de l'acte : dec300 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20221024-dec300-AR

Date de décision : 24/10/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA